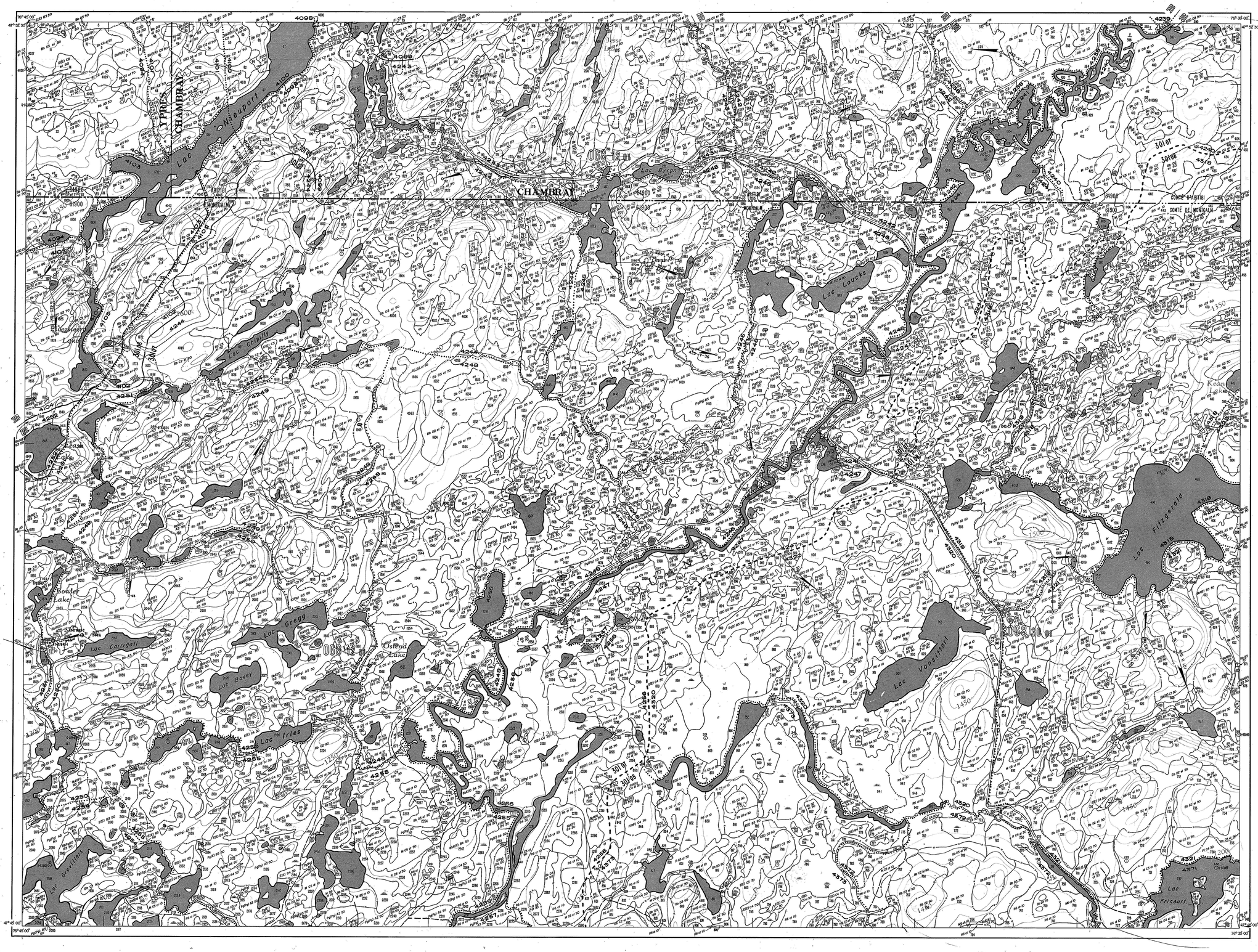

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50,000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— , bassin secondaire
— , bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin vert
— à thuya (cèdres)
— à pruche
— à mélèze
— à bouleau (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— à thuya (cèdres)
— à mélèze
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— à thuya (cèdres)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — avec thuya (cèdres)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseaux)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseaux)
— à thuya (cèdres)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences intolérantes	Tendance Résineux	Tendance Feuillus
— — avec pin gris	F1 (R)	F1 (F)
— — avec pin blanc	F1 (R)	F1 (F)
— — avec pin rouge	F1 (R)	F1 (F)
— — avec résineux	F1 (R)	F1 (F)
— — avec sapin	F1 (R)	F1 (F)
— — avec épinette noire ou rouge	Bb 5	Bb 5 (F)
Bouleau à bouleau blanc	Bb 5	Bb 5 (F)
— — avec épinette noire ou rouge	Bb 5	Bb 5 (F)
— — avec pin gris	Bb (R)	Bb (R)
— — avec pin blanc	Bb (R)	Bb (R)
— — avec pin rouge	Bb (R)	Bb (R)
— — avec résineux	Bb (R)	Bb (R)
Bouleau à bouleau jaune	B1 (R)	B1 (R)
— — avec pin blanc	B1 (R)	B1 (R)
— — avec pin rouge	B1 (R)	B1 (R)
— — avec résineux	B1 (R)	B1 (R)
Peuplier avec sapin	Pe 5	Pe 5 (F)
— — avec pin gris	Pe (R)	Pe (R)
— — avec pin blanc	Pe (R)	Pe (R)
— — avec pin rouge	Pe (R)	Pe (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (R)	Pe (R)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Épinette blanche	Ep 5	Ep 5 (R)
Épinette noire	Ep (R)	Ep (R)
— à pin blanc	Ep (R)	Ep (R)
— à pin rouge	Ep (R)	Ep (R)
Mélangés d'feuillus intérants	M (R)	M (R)
— — sur station humide	MFh	MFh (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
Bouleau
Bouleau à bouleau blanc
— à bouleau jaune
Peuplier
Peuplier faux-tremble
Cerisier
Cerisier rouge
— à bouleau blanc
— à bouleau jaune
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Pimentier d'Amérique à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Épaisseur légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épaisseur sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
0 (ans)	0-30 ans
30 "	31-45 "
45 "	46-60 "
60 "	61-80 "
80 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je(jeune indiqué)
Vieux indiqué

Peupl. à dominance de fauf. tolérants, majorité des tiges ainsi Ce<30 cms, autres peuplements majorité des tiges ainsi Ce≥30 cms.
Peupl. à dominance de fauf. tolérants, majorité des tiges ainsi que de 30 cms, autres peuplements majorité des tiges ainsi que de 50 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-10m)	2 (10m-15m)	3 (15m-20m)	4 (20m-25m)	5 (25m-30m)	6 (30m+)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	+61 à 90 %	F
Extrême	+91 à 120 %	E
Abrupte	+121 à 150 %	A

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

5-R1-C3 cd 60% Q
- 5 = classe de hauteur
- R1 = classe d'âge
- C3 = classe de densité
- cd = perturbation
- 60% = pourcentage
- Q = sous-groupe d'essences

5 T2 cd 69 D1
- 5 = classe de hauteur
- T2 = classe de pente
- cd = perturbation
- 69 = pourcentage
- D1 = classe de densité

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - FOR. INTERNATIONAL LTÉE
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1983 / Année de publication : 1984 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 7
Unité de gestion — 74
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — *

Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 68
Concessionnaire ou autres — 12 01

Bassin hydrographique — 301 07*
Bassin primaire — 3
Bassin secondaire — 1

Unité de gestion privée

Municipalité — 84 900*
Division de recensement — 84
Municipalité — 9
Cadastre

Parcelle — 4321 *
Région écologique — 7b

Municipalité régionale de comté 830 LA VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/12/83
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-3 S.E.	32-6-2 S.O. S.E.	32-6-1 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-N-14 S.E.	31-N-15 S.O. S.E.	31-N-16 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-N-11 S.E.	31-N-10 S.O. S.E.	31-N-9 S.O.

31 N/15 S.E.

2